

# Syndicat CGT DES LABORATOIRES PIERRE FABRE

## COMMUNIQUÉ 29 AVRIL 2020

La date du 11 mai du déconfinement approche, l'entreprise dévoile un plan de reprise d'activité progressive. Lors de la dernière réunion paritaire nous avons exprimé des revendications, depuis, et après les annonces gouvernementales du 28 avril la CGT précise et réitère ses revendications :

Pour les 4 sites administratifs qui doivent reprendre à partir du 04 mai en présentiel et en télétravail :

**la CGT demande à ce que le 100% télétravail soit prolongé jusqu'au lundi 01 juin.**

**Seules les activités non télétravaillables doivent donner lieu à la présence de salariés sur sites.**

Concernant le télétravail, nous avons demandé à ce qu'une négociation de l'accord existant soit réouverte, la situation actuelle bouleverse notre façon de travailler et bon nombre télétravaillent dans de mauvaises conditions (équipements, espaces adéquats) .

Déjà dans un premier temps nous demandons à l'entreprise d'accorder aux salariés concernés une « prime d'occupation » qui permet de palier aux frais inhérents liés au domicile (internet, électricité..).

Pour l'attribution des tickets restaurants : les salariés en télétravail ont droit au T.R, nous avons relancé la direction sur le sujet.

La gestion calamiteuse du gouvernement a pour conséquence un manque d'outils absolument nécessaires : masques, tests. **La CGT** considère que le dépistage est indispensable afin de minimiser au maximum les risques, si le dépistage n'a pas lieu ce n'est pas pour raison médicale ou scientifique mais parce qu'il n'y en a pas assez. C'est inadmissible que des collègues soient contraints de retourner sur sites ou sur le terrain sans avoir été testés.

**Au sujet des salariés présents physiquement au travail pendant le confinement et jusqu'au 1 juin :**

**La CGT demande qu'une prime soit accordée à ces salariés, surtout que le gouvernement a prévu de défiscaliser ces primes.**

**Concernant les congés** : l'annonce a donc été faite d'encadrer la pose de congés , nous demandons que sites par sites des aménagements puissent être faits par les RRH et managers sur un principe du gagnant/gagnant pour l'entreprise et les salariés.

A l'adresse de la Direction, DRH ,RRH , managers : nous répétons l'importance de temps de repos, de récupération suite à l'épreuve psychologique de la pandémie, du confinement : faites preuve de souplesse !

Nous reconnaissons que l'entreprise a géré de façon responsable jusqu'à maintenant cette crise sanitaire et la sécurité des salariés, néanmoins un nouvel épisode s'ouvre, de très nombreuses questions se posent afin d'inventer, de mettre au point toutes les mesures possibles pour nous préserver de la contagion. Secteur par secteur, site par site chacun se doit d'être acteur.

**Pour les salariés réseaux** nous demandons qu'une attention particulière soit portée à leurs conditions de travail pendant cette période, la course à l'objectif ne doit pas devenir l'absolue priorité.

C'est avec vous que nous ferons face, **la CGT Pierre Fabre reste vigilante et disponible pour vous accompagner en ces temps difficiles.**

*Aux salariés réseaux, le droit syndical a changé, vous ne recevez plus de communications via la boîte postale. Connectez vous à The PLACE > tapez ORGANISATIONS SYNDICALES, vous aurez accès à notre Intranet qui est dans « Mes communautés » de là vous pourrez vous inscrire afin de recevoir nos parutions, informations diverses sur le droit au travail, la formation, l'analyse de la politique d'entreprise. Vous avez aussi la possibilité d'aller via un ordinateur sur notre site internet [www.cgtpierrefabre.fr](http://www.cgtpierrefabre.fr) et vous inscrire à notre newsletter via votre mail personnel. contact direct téléphonique ci-dessous..*

**Contacts : Frédéric FABRE: 06.08.26.76.05 / [fredd.fabre@hotmail.fr](mailto:fredd.fabre@hotmail.fr)**

**Ouissem OUESLATI / 06.99.64.37.57 / [ouisseem@gmail.com](mailto:ouisseem@gmail.com)**